

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BEAUMONT SUR LEZE-Budget Communal

Numéro SIRET : **21310052200019**

POSTE COMPTABLE :

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Communal**

ANNEE 2012

Code INSEE 31103052	BEAUMONT SUR LEZE Budget Communal	BP 2012
-------------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 548
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Lèze Ariège Garonne	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	615,02	0,00
2	Produits des impositions directes / population	305,78	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	606,77	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	321,15	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	181,69	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,72%	0,00%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	114,24%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	52,93%	0,00%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP 2012
---	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2011 après le vote du compte administratif 2011.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 208 148,44	939 279,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 268 869,44
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 208 148,44	1 208 148,44

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	340 600,00	472 532,43
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	277 546,20	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 145 613,77
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		618 146,20	618 146,20
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		1 826 294,64	1 826 294,64

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	267 600,00	0,00	258 100,00	258 100,00	258 100,00
012	Charges de personnel	433 000,00	0,00	444 800,00	444 800,00	444 800,00
014	Atténuation de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	155 454,79	0,00	172 339,79	172 339,79	172 339,79
Total des dépenses de gestion courante		856 054,79	0,00	875 239,79	875 239,79	875 239,79
66	Charges financières	37 500,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct	6 195,89		10 808,65	10 808,65	10 808,65
Total des dépenses réelles de fonctionnement		899 750,68	0,00	952 048,44	952 048,44	952 048,44
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)	206 800,00		256 100,00	256 100,00	256 100,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		206 800,00		256 100,00	256 100,00	256 100,00
TOTAL		1 106 550,68	0,00	1 208 148,44	1 208 148,44	1 208 148,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 208 148,44

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuation de charges	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits des services	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	528 830,00	0,00	536 141,00	536 141,00	536 141,00
74	Dotations et participations	355 130,00	0,00	333 138,00	333 138,00	333 138,00
75	Autres produits gestion courant	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion courante		948 960,00	0,00	939 279,00	939 279,00	939 279,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		948 960,00	0,00	939 279,00	939 279,00	939 279,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		948 960,00	0,00	939 279,00	939 279,00	939 279,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 268 869,44

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 208 148,44

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

256 100,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 600,00	0,00	23 600,00	23 600,00	23 600,00
	Total des opérations d'équipement	523 985,61	277 546,20	196 000,00	196 000,00	473 546,20
	Total des dépenses d'équipement	543 585,61	277 546,20	219 600,00	219 600,00	497 146,20
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	158 500,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	158 500,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	702 085,61	277 546,20	340 600,00	340 600,00	618 146,20
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	12 147,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 147,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	714 232,61	277 546,20	340 600,00	340 600,00	618 146,20

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

618 146,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	140 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	74 300,00	0,00	65 500,00	65 500,00	65 500,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	178 366,57	0,00	131 932,43	131 932,43	131 932,43
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	252 666,57	0,00	197 432,43	197 432,43	197 432,43
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	392 666,57	0,00	216 432,43	216 432,43	216 432,43
021	Virement de la section de fonct. (4)	206 800,00		256 100,00	256 100,00	256 100,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	12 147,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	218 947,00		256 100,00	256 100,00	256 100,00
	TOTAL	611 613,57	0,00	472 532,43	472 532,43	472 532,43

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

145 613,77

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

618 146,20

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

256 100,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	258 100,00		258 100,00
012	Charges de personnel	444 800,00		444 800,00
014	Atténuation de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	172 339,79		172 339,79
66	Charges financières	41 000,00	0,00	41 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct	10 808,65		10 808,65
023	Virement à la section d'investissement		256 100,00	256 100,00
Dépenses de fonctionnement - Total		952 048,44	256 100,00	1 208 148,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 208 148,44

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	121 000,00	0,00	121 000,00
	Total des opérations d'équipement	473 546,20		473 546,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	23 600,00	0,00	23 600,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		618 146,20	0,00	618 146,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

618 146,20

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP 2012
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	15 000,00		15 000,00
70	Produits des services	40 000,00		40 000,00
73	Impôts et taxes	536 141,00		536 141,00
74	Dotations et participations	333 138,00		333 138,00
75	Autres produits gestion courant	15 000,00	0,00	15 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		939 279,00	0,00	939 279,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	268 869,44
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 208 148,44
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 500,00	0,00	65 500,00
13	Subventions d'investissement	19 000,00	0,00	19 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		256 100,00	256 100,00
Recettes d'investissement - Total		84 500,00	256 100,00	340 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	145 613,77
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	131 932,43
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	618 146,20
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	267 600,00	258 100,00	258 100,00
60611	Eau & assainissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie-électricité	36 000,00	35 000,00	35 000,00
60621	Combustibles	5 500,00	5 500,00	5 500,00
60622	Carburants	4 000,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	F. de petit équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60633	F. de voirie	4 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières & fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats prestatat° services	30 000,00	21 000,00	21 000,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien de terrains	11 000,00	11 000,00	11 000,00
61522	Entretien de bâtiments	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux	10 000,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	7 000,00	7 000,00
616	Primes d'assurances	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6182	Doc. générale et Technique	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organ.form.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	9 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	5 500,00	5 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	2 500,00	3 100,00	3 100,00
6248	Frais de transports divers	4 300,00	4 300,00	4 300,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 100,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunication	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage	2 500,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	1 900,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel	433 000,00	444 800,00	444 800,00
6218	Autre personnel extérieur		26 400,00	26 400,00
6332	Cotisations au FNAL	300,00	300,00	300,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts & taxes	800,00	800,00	800,00
6411	Personnel titulaire	265 000,00	257 000,00	257 000,00
6413	Personnel non titulaire	26 400,00	23 300,00	23 300,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	44 300,00	41 000,00	41 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC		1 500,00	1 500,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	14 700,00	14 000,00	14 000,00
6458	Cotisations autres organismes	3 400,00	3 500,00	3 500,00
6475	Médecine du travail	1 100,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuation de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	155 454,79	172 339,79	172 339,79
6531	Indemnités élus	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6533	Cotisations retraite élus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
654	Pertes sur créances irrécouv.		1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
6553	Service d'incendie	17 800,00	18 200,00	18 200,00
6554	Contribution organ.regroup.	61 135,00	76 500,00	76 500,00
657362	CCAS	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6574	Subv. fonct. organ. droit privé	21 520,00	22 640,00	22 640,00
658	Charges diverses de la gestion	11 399,79	11 399,79	11 399,79
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		856 054,79	875 239,79	875 239,79
66	Charges financières (b)	37 500,00	41 000,00	41 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 500,00	41 000,00	41 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)		25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	6 195,89	10 808,65	10 808,65
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		899 750,68	952 048,44	952 048,44
023	Virement à la sect° d'investis.	206 800,00	256 100,00	256 100,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		206 800,00	256 100,00	256 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		206 800,00	256 100,00	256 100,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 106 550,68	1 208 148,44	1 208 148,44

+

RESTES A REALISER 2011 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 208 148,44
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
013	Atténuation de charges	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	10 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits des services	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	528 830,00	536 141,00	536 141,00
7311	Contributions directes		473 341,00	473 341,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	448 630,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	15 000,00	7 500,00	7 500,00
7328	Autres reversements de fiscalité	20 000,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèv.ordures ménagères	100,00	100,00	100,00
7336	Droits de place	100,00	200,00	200,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7388	Autres taxes diverses	10 000,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations	355 130,00	333 138,00	333 138,00
7411	Dotation forfaitaire	212 179,00	214 451,00	214 451,00
74121	Dot Solidarité rurale 1ère Frac	25 530,00	24 815,00	24 815,00
74127	Dot nationale de péréquation	46 655,00	41 990,00	41 990,00
7473	Subv.département	20 000,00	0,00	0,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	20 000,00	20 000,00	20 000,00
748314	Dotation unique spécifique TP	371,00	310,00	310,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	17 778,00	18 055,00	18 055,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	11 617,00	12 517,00	12 517,00
7488	Autres attribut° et participat°	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits gestion courant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
752	Revenus des immeubles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		948 960,00	939 279,00	939 279,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		948 960,00	939 279,00	939 279,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		948 960,00	939 279,00	939 279,00

+

RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	268 869,44
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 208 148,44
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal		BP	2012
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	19 600,00	23 600,00	23 600,00
238	Avances cdes immos corporelles	19 600,00	23 600,00	23 600,00
	Opération d'équipement n° 103 (5)	192 938,73	70 000,00	70 000,00
	Opération d'équipement n° 105 (5)	7 014,63	40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 108 (5)	10 671,26	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 109 (5)	3 987,22	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 110 (5)	29 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 111 (5)	20 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 113 (5)	6 470,01	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 114 (5)	39 057,95	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 115 (5)	34 509,92	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 116 (5)	50 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 117 (5)	13 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 118 (5)	3 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 119 (5)		24 000,00	24 000,00
	Opération d'équipement n° 120 (5)		12 000,00	12 000,00
	Opération d'équipement n° 64 (5)	97 671,12	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 71 (5)	6 322,59	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 84 (5)	10 342,18	40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses d'équipement	543 585,61	219 600,00	219 600,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	158 500,00	121 000,00	121 000,00
1641	Emprunts en euros	41 000,00	46 000,00	46 000,00
16875	Dettes envers group.de CL	117 500,00	75 000,00	75 000,00
168758	Autres Groupements		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	158 500,00	121 000,00	121 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	702 085,61	340 600,00	340 600,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	12 147,00	0,00	0,00
276358	Autres groupements	12 147,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	12 147,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	714 232,61	340 600,00	340 600,00

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP	2012
---	-----------	-------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2011 (11)	277 546,20
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	618 146,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 000,00	19 000,00	19 000,00
1321	Etat & établ.nationaux		10 000,00	10 000,00
1322	Régions		3 500,00	3 500,00
1323	Départements	10 000,00	5 500,00	5 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	130 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	130 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		140 000,00	19 000,00	19 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	252 666,57	197 432,43	197 432,43
10222	FCTVA	54 300,00	45 500,00	45 500,00
10223	TLE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	178 366,57	131 932,43	131 932,43
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
Total des recettes financières		252 666,57	197 432,43	197 432,43
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		392 666,57	216 432,43	216 432,43
021	Virement de la section de fonct.	206 800,00	256 100,00	256 100,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		206 800,00	256 100,00	256 100,00
041	Opérations patrimoniales (9)	12 147,00	0,00	0,00
168751	Autres dettes du GFP	12 147,00	0,00	0,00
168758	Autres groupements		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		218 947,00	256 100,00	256 100,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		611 613,57	472 532,43	472 532,43

	+
RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	145 613,77
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	618 146,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103
LIBELLE : Amenagt de locaux au Compl.Sport
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		438 044,56	a 29 053,76	70 000,00	b 70 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	438 044,56	29 053,76	70 000,00	70 000,00	
2138	Autres constructions	438 044,56	29 053,76	70 000,00	70 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-99 053,76
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105
LIBELLE : Travaux batiments communaux
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		55 542,78	9 473,25 ^a	40 000,00	40 000,00 ^b	40 000,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	55 542,78	9 473,25	40 000,00	40 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	55 542,78	9 473,25	40 000,00	40 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	5 500,00^d
13	Subventions d'investissement (sf 138)	5 500,00
1323	Départements	5 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 973,25
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111
LIBELLE : urbanisation sous le village
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 8 000,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 000,00	0,00	0,00	
2128	Agencements & aménagements	0,00	8 000,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114
LIBELLE : Sécurité Routière Signalisation
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		7 025,47	a 35 615,73	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 025,47	35 615,73	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	7 025,47	35 615,73	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 615,73
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115

LIBELLE : Plan Climat Energie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 34 509,92	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	34 509,92	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	34 509,92	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-34 509,92
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 116

LIBELLE : Achat Immeuble

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 40 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	40 000,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	40 000,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 119

LIBELLE : rénovation courts de tennis

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 20 000,00	24 000,00	^b 24 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	24 000,00	24 000,00	
2128	Agencements & aménagements	0,00	20 000,00	24 000,00	24 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-44 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120
LIBELLE : Travaux Sécurité fermeture Eglise
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 64

LIBELLE : Achat terrains

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		32 542,33	a 90 136,32	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	32 542,33	90 136,32	10 000,00	10 000,00	
2112	Terrains de voirie	32 542,33	90 136,32	10 000,00	10 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 136,32
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71

LIBELLE : Reorganisation cimetière

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 687,27	6 322,59 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	3 687,27	6 322,59	0,00	0,00	
205	Concessions et droits simil.	3 687,27	6 322,59	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 322,59
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 84
LIBELLE : Achat Materiel
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		263 480,54	a 4 434,63	40 000,00	b 40 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	263 480,54	4 434,63	40 000,00	40 000,00	
2158	Autres matériels & outillage	242 343,47	1 771,78	30 000,00	30 000,00	
2184	Mobilier	21 137,07	2 662,85	10 000,00	10 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-44 434,63
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A2.4

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2012) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget (4)	Intérêts à payer de l'exercice (5)	% par type de taux selon le capital restant dû au 31/12/2012
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
Achat immeuble garage (fin 2013)	CRCA	10 671,43	1 865,86	953,68	4,55	84,90	0,11%
Achat materiel fin 2014)	CE	50 000,00	16 015,47	10 835,13	3,02	484,05	1,21%
Achat terrain (fin 2031)	CE	100 000,00	86 693,45	83 721,21	3,8	3 294,35	9,32%
amenagement locaux CS (fin 2031)	CE	200 000,00	184 630,92	179 113,70	3,8	7 015,97	19,93%
Carte Cnale, effacement de reseaux(fin 2019)	CE	45 000,00	23 682,83	20 697,98	4,15	982,84	2,30%
Complexe Sportif + rénovation courts de tennis	CRCA	150 000,00	150 000,00	142 542,39	4	5 872,40	15,86%
Parking cimetière (fin 2013)	CRCA	18 293,88	3 198,62	1 634,89	4,55	145,54	0,18%
Travaux et équipements divers (fin 2015)	CE	45 734,71	15 690,50	12 095,79	5,85	917,89	1,35%
TOTAL		619 700,02	481 777,65	451 594,77		18 797,94	50,26%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
Abri champêtre et courts de tennis (fin 2013)	CRCA	30 489,80	3 931,00	1 325,86	0	71,36	0,15%
Achat materiel camion divers (fin 2017)	CE	75 000,00	33 506,37	28 155,97	0	504,25	3,13%
Amenagement mairie (fin 2012)	DEXIA CLF	22 867,35	991,79	0,00	0	6,81	0,00%
Préfabriqué ecole maternelle (fin 2012)	DEXIA CLF	18 293,88	792,02	0,00	0	5,84	0,00%
TOTAL		146 651,03	39 221,18	29 481,83		588,26	3,28%
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (2)							
Emprunts avec options (3)							
Degats d'orage 2001-2002 (fin 2012)	CE	88 000,00	10 242,67	0,00	0	103,10	0,00%
degats d'orage 2007 PR	CE	128 483,00	89 524,67	77 296,52	4,26	3 684,89	8,60%
Degats d'orages 2007 HA	CE	12 147,00	9 002,74	7 880,09	4,5	405,12	0,88%
Emprunt PR 2003/2004 (fin 2014)	CRCAM	111 722,00	38 307,38	26 044,14	4,07	1 559,11	2,90%
Emprunt PR 2005/2006	CE	110 810,00	59 558,65	48 351,71	3,05	1 995,21	5,38%
Emprunt PR 2009-2010	CRCAM	53 820,00	38 641,86	30 582,94	4,5	3 055,40	3,40%
Pool Routier 2007/2008	CE	122 420,00	85 300,09	73 648,98	4,26	3 511,01	8,20%
PR 2011-2012	CRCAM	89 667,00	89 667,00	81 917,06	0	1 742,33	9,12%
PR 2011-2012 FCTVA tx variable	CRCAM				0	751,40	
rest.vitr.achat terr.et mat.(fin 2022)	CE	100 000,00	77 167,82	71 736,06	5	3 858,31	7,98%
TOTAL		817 069,00	497 412,88	417 457,50		20 665,88	46,46%
TOTAL GENERAL		1 583 420,05	1 018 411,71	898 534,10		40 052,08	100%

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(3) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(4) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(5) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP	2012
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2012	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL				1 583 420,05	1 018 411,71									40 052,08	119 877,61	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				866 351,05	598 166,65									23 244,51	45 353,99	0,00	
1641 dette communale				866 351,05	598 166,65									23 244,51	45 353,99	0,00	
Amenagement mairie (fin 2012)	1997		DEXIA CLF	22 867,35	991,79		T	V	EURIBOR	0	V		0	6,81	991,79	0,00	
Préfabriqué école maternelle (fin 2012)	1997		DEXIA CLF	18 293,88	792,02		T	V	EURIBOR	0	V		0	5,84	792,02	0,00	
Abri champêtre et courts de tennis (fin 2013)	1998		CRCA	30 489,80	3 931,00		T	V	EURIBOR	0	V		0	71,36	2 605,14	0,00	
Achat immeuble garage (fin 2013)	1998		CRCA	10 671,43	1 865,86		A	F		4,55	F		4,55	84,90	912,18	0,00	
Parking cimetière (fin 2013)	1998		CRCA	18 293,88	3 198,62		A	F		4,55	F		4,55	145,54	1 563,73	0,00	
Travaux et équipements divers (fin 2015)	2000		CE	45 734,71	15 690,50		A	F		5,85	F		5,85	917,89	3 594,71	0,00	
Achat matériel camion divers (fin 2017)	2002		CE	75 000,00	33 506,37		T	V	EURIBOR	0	V		0	504,25	5 350,40	0,00	
Carte Cnale, effacement de reseaux (fin 2019)	2004		CE	45 000,00	23 682,83		A	F		4,15	F		4,15	982,84	2 984,85	0,00	
Achat matériel fin 2014)	2005		CE	50 000,00	16 015,47		A	F		3,02	F		3,02	484,05	5 180,34	0,00	
Achat terrain (fin 2031)	2006		CE	100 000,00	86 693,45		A	F		3,8	F		3,8	3 294,35	2 972,24		
aménagement locaux CS (fin 2031)	2006		CE	200 000,00	184 630,92		A	F		3,8	F		3,8	7 015,97	5 517,22		
rest.vitr.achat terr.et mat.(fin 2022)	2007		CE	100 000,00	77 167,82		A	F		5	F		5	3 858,31	5 431,76		
Complexe Sportif + rénovation courts de tennis	2011		CRCA	150 000,00	150 000,00		T			4			4	5 872,40	7 457,61		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				717 069,00	420 245,06									16 807,57	74 523,62		
16875 Dette SMIVOM PR				717 069,00	420 245,06									16 807,57	74 523,62		
Dégats d'orage 2001-2002 (fin 2012)	2002		CE	88 000,00	10 242,67	1	T	V	EURIBOR	0	F		0	103,10	10 242,67		

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) taux annuel, tous frais compris.

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP	2012
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2012	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
Emprunt PR 2003/2004 (fin 2014)	2004		CRCAM	111 722,00	38 307,38	3	A	F		4,07			4,07		1 559,11	12 263,24	
Emprunt PR 2005/2006	2006		CE	110 810,00	59 558,65		A	F		3,05			3,05		1 995,21	11 206,94	
degats d'orage 2007 PR	2008		CE	128 483,00	89 524,67		S	F		4,26	F		4,26		3 684,89	12 228,15	
Pool Routier 2007/2008	2008		CE	122 420,00	85 300,09		S	F		4,26	F		4,26		3 511,01	11 651,11	
Degats d'orages 2007 HA	2009		CE	12 147,00	9 002,74	7	S	F		4,5	F		4,5		405,12	1 122,65	
Emprunt PR 2009-2010	2009		CRCAM	53 820,00	38 641,86			F		4,5	F		4,5		3 055,40	8 058,92	
PR 2011-2012 FCTVA tx variable	2011		CRCAM					V		0	V		0		751,40		
PR 2011-2012	2012		CRCAM	89 667,00	89 667,00					0			0		1 742,33	7 749,94	

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) taux annuel, tous frais compris.

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP	2012
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Taux (4)	Index (5)	(6) Taux actuariel	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette																	

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuelle, X pour autres à préciser.

(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) taux annuel, tous frais compris.

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 «intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A2.9

		(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 018 411,71					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres type de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574		chasse	ACCA		570,00
6574			ACCIDENTES DU TRAVAIL		100,00
6574		secourisme	ADPC 31		950,00
6574			AMICALE DES SAPEURS POMPIERS		180,00
6574			AMICALE DU 3ème AGE		200,00
6574			AMICALE POMPIERS VETERANS		0,00
6574		cimetière des animaux	ASS.M.MASSONIER		200,00
6574			ASSOC. RN20		0,00
6574			AUTRE		0,00
6574		assistantes maternelles	BEAUM' LES MOMES		150,00
6574			BEAUM'O COEUR		1 000,00
6574		moto cross	BEAUMONT MOTO SPORT		200,00
6574			CENTRE DE LOISIRS L.SOUILLES		0,00
6574			CLUB DE GYMNASIQUE		900,00
6574		bibliothèque	CLUB EVASION		1 240,00
6574			COLLEGE AUTERIVE AS		100,00
6574			COLLEGE AUTERIVE FSE		150,00
6574			COMITE DES FETES		8 000,00
6574			COOPERATIVE SCOLAIRE ELEM		2 100,00
6574			DIS MOI JEUX		1 100,00
6574		judo	DOJO CLUB BEAUMONTAIS		550,00
6574			ECOLE BUISSONIERE		150,00
6574			FNACA		150,00
6574			FOOTBALL CLUB BEAUMONTAIS		1 900,00
6574		Pêche	GOUJON BEAUMONTAIS		550,00
6574		ecole de musique	MUSICA LEZE		0,00
6574			NAFSEP		100,00
6574			PARALYSES DE FRANCE		100,00
6574			PETANQUE CLUB BEAUMONTAIS		250,00
6574			PREVENTION ROUTIERE		100,00
6574			SECOURS POPULAIRE		100,00
6574			SENTES ET LAYONS		150,00
6574			TENNIS CLUB BEAUMONTAIS		1 400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SDEHG			39 500,00
SIAS			2 700,00
SITPA			15,00
SIVU LEZE ARIEGE GARONNE			4 500,00
SMAHVL			900,00
SMEPE			150,00
SMIVAL			14 500,00
SMIVOM de la Mouillonne			13 000,00
Autres organismes de regroupement			
ATD			550,00
COMMUNE DE MURET			650,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2011 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2011 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2011 (%)
Taxe d'habitation	1 360 000,00	0,000	16,280	2,000	221 408,01	2,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	951 600,00	0,000	18,960	2,000	180 423,35	2,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	72 000,00	0,000	99,320	2,000	71 510,40	2,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000		0,00	0,000
TOTAL	2 383 600,00	0,000			473 341,76	2,000

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
 A BEAUMONT S/LEZE, le
 Le Maire,

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :

Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session Ordinaire.
 A BEAUMONT S/LEZE, le

Date de convocation :

Les membres du Conseil municipal,

--	--

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs

A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes

p.27 A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux

p.28 A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.30 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier

A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie

p.31 A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.32 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

p.33 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.34 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.35 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.36 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)